

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 261

présenté par

Mme Anthoine, Mme Valentin, Mme Louwagie, M. Jean-Pierre Vigier, M. Hetzel, Mme Trastour-Isnart et M. Pauget

ARTICLE 13

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.